TESTEZ VOTRE PROJET AGRICOLE À L'ÉCOPÔLE !

SEAT
Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique

ESPACE-TEST MARAÎCHER

APPEL À CANDIDATURES

L'ÉCOPÔLE du val d'Allier

Lieu-dit Champmot, Pérignat-ès-Allier / La Roche-Noire

GESTIONNAIRE ET PROPRIETAIRE DU SITE :

Syndicat d'Etudes d'Aménagement Touristique (SEAT)

TYPE DE PRODUCTION :

Maraîchage biologique, certifié AB par Ecocert

SURFACE CULTIVABLE :

2 x 2 000 m² avec possibilité d'agrandissement

MATÉRIEL À DISPOSITION :

Foncier agricole, 2 x 2 serres tunnel, système d'irrigation, 1 container de stockage personnel pour chaque testeur, 2 containers partagés (irrigation et stockage), atelier de travail, de vente et de lavage des légumes, halle protégée, bacs de prélavage avec récupération d'eau pluviale, motoculteur avec remorque, toilettes sèches, sont mis à disposition par le SEAT dans des conditions d'utilisation et de respect prédéfinies (règlement et charte d'utilisation).

ACCÈS À L'EAU ET À L'ÉLECTRICITÉ :

Forage avec pompe, cuves de récupération d'eau de pluie. Electricité dans les bâtiments.

NOMBRE DE TESTEURS ACCUEILLIS :

1 place disponible, 1 testeur déjà accueilli

DURÉE :

1 an renouvelable deux fois avec possibilité d'installation perrène selon projet

DÉMARRAGE POSSIBLE DÈS SEPTEMBRE 2023

HEBERGEMENT JURIDIQUE :

Couveuse d'entreprise START'TER

SUIVI PROFESSIONNEL :

- Un tuteur en gestion de projet
- Un tuteur agricole
- Un chargé de mission du SEAT

PERSPECTIVE APRÈS TEST :

À l'issue de la période du test, s'il le souhaite, le porteur de projet aura la possibilité de proposer au SEAT un projet d'installation à plus long terme, en son nom propre, sur l'espace agricole Champmot de l'Ecopôle du Val d'Allier (conditions à définir).

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Clermont côté sud

BILLOM Communauté

Le lieu test maraîcher de l'Ecopôle du Val d'Allier situé au Sud-Est de Clermont Ferrand (Puy-de-Dôme) propose d'accueillir **un testeur en agriculture biologique sur un atelier de maraîchage sur petite surface (2000 m2 cultivables avec possibilité d'agrandissement).**

Aménagement agricole Champmot et maison du gardien

LE LIEU TEST MARAÎCHER HAMEAU CHAMPMOT

Le lieu test maraîcher de l'Ecopôle du Val d'Allier se situe sur la commune de Pérignat-ès-Allier. **5 000 m² (terrain et bâtiment) sont réservés sur la zone Est « Hameau Champmot » au test agricole. L'espace cultivable est divisé en deux parties pouvant accueillir deux porteurs de projet (soit 2 000 m² par testeur).** Ce lieu-test offre la possibilité au testeur, de solliciter le SEAT, propriétaire du terrain et biens matériels, pour s'installer de manière permanente après la période du test sur le site de l'Ecopôle du Val d'Allier.

Ce lieu test crée en 2018 est géré par le Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique de l'Ecopôle du Val d'Allier (SEAT) composé de dix délégués communautaires issus des communautés de communes de Billom et Mond'Arverne et deux chargés de projets qui assurent une mission de coordination et de communication.
D'une superficie d'un peu plus de 135 ha, l'Ecopôle est installé sur d'anciennes gravières, exploitées pendant 60 ans environ. Le site est scindé en en deux grands ensembles. A l'Ouest, un espace de renaturation constitue un espace naturel « post-carrière », très favorable à l'avifaune **en particulier et à l'Est l'espace agricole d'une superficie moindre (7 ha) accueil le Lieu test agricole.**

A ce jour, ce site comporte un lieu-test temporaire et un lieu-test permanent. Il permet l'accueil de deux testeurs (jusqu'à 4 000 m² cultivables). **Le testeur accueilli dispose d'un espace de culture équipé et irrigué. Les cultures sont conduites en agriculture biologique certifiée depuis 2018 et se destinent à une approche permacole de cultures diversifiées et peu mécanisée respectant les sols. Une autre parcelle est en cours de préparation et potentiellement valorisable.**

Un gardien est installé sur place pour assurer la sécurité des cultures et des équipements.

Le SEAT, en collaboration étroite avec la couveuse d'entreprise START'TER, vous propose de vous «tester» à l'activité agricole en maraîchage biologique sur ce site **à compter de septembre 2023.**

Aménagement agricole Champmot

LE TEST AGRICOLE KESACO ?

C'est avoir la possibilité, pour une **durée déterminée**, d'être **en autonomie** sur tout ou partie d'un projet agricole, dans un **cadre sécurisant** (accompagnement technique, humain, économique, avec peu d'investissement) dans le but d'en décider la poursuite ou non. Le test concerne aussi bien les **aspects techniques de la production** (conduite des cultures, semis, plantation traitement, récolte etc.), que **sociaux** (organisation du travail) et **économiques** (gestion financière et commercialisation).

Durant le test, le testeur assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production ainsi que la commercialisation. Il sera accompagné en fonction de ses besoins (paysans accueillants, techniciens, animateurs territoriaux et accompagnateurs).

Pour assurer de bonnes conditions de test, le SEAT adhère au réseau national des espaces-tests agricole RENETA : https://reneta.fr

TERRITOIRE

La situation du site de l'Ecopôle, **le long de la rive droite de la rivière Allier, aux portes de l'agglomération clermontoise**, est un atout remarquable en termes d'accessibilité, de sensibilisation (aux questions environnementales et agricole et de commercialisation).

Le principal objectif du SEAT est de structurer et de mettre en œuvre le projet de l'Ecopôle du Val d'Allier **sur les anciennes carrières de Pérignat-ès-Allier et de la Roche-Noire en travaillant sur un projet de réhabilitation écologique et d'ouverture au public.** Le site de l'Ecopôle est passé ainsi d'un lieu industriel fermé au public à un site naturel et semi-naturel ouvert au public, support aujourd'hui d'un projet de transition écologique et alimentaire pour le territoire.

Le lieu test s'insère dans ce projet et plus généralement dans le cadre du Programme Agricole Territorial (Grand Clermont / PNR Livradois-Forez) afin de **créer une dynamique pour implanter des maraîchers** proches de l'agglomération clermontoise. L'objectif est de contribuer à l'autosuffisance alimentaire en matière de fruits et légumes locaux. Actuellement le taux d'autosuffisance est de 8% et l'objectif défini dans le cadre du PAT est d'atteindre un taux de 50%.

L'Ecopôle est un site pilote qui vise à la connexion entre monde rural et monde urbain en favorisant de nouvelles installations agricoles aux portes de la métropole clermontoise. Il vise également à la sensibilisation des habitants, usagers et scolaires du territoire à la gestion durable des ressource naturelles.

TESTEZ VOTRE PROJET AGRICOLE À L'ÉCOPÔLE !

CONDITIONS DU TEST

Le testeur sera physiquement en activité sur le Lieu test de l'Ecopôle.
Les moyens de production : **foncier, bâtiments** (le stockage, conditionnement, vente), **serres, système de pompage et d'irrigation** et **matériel** sont **mis à disposition par le SEAT dans des conditions d'utilisation et de respect prédéfinies. Le testeur devra en début de test procéder à un état des lieux et à une révision du site, des bâtiments et du matériel dont il disposera.**

En contrepartie de la mise à disposition de cet outil de production, une contribution financière est à la charge du porteur de projet**.**
Le testeur aura également à sa charge le petit matériel et l'achat des divers intrants et consommables nécessaires pour mener son activité.

L'activité sera **hébergée juridiquement** dns le cadre d'un contrat « CAPE » (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise). La couveuse d'entreprise START'ER fournira au testeur un service comptable et administratif et un appui à la gestion, au suivi des comptes et au développement de son activité (cotisation).
Le testeur sera accompagné par deux tuteurs en projet agricole qui lui fourniront le cadre nécessaire pour favoriser la mise en place, le développement et la prise de recul pendant la phase de test.
Un **accompagnement technique** sera défini selon les besoins (technicien et tuteur).
Un état des lieux, un règlement intérieur et de fonctionnement ainsi qu'une **convention multi-partite** testeur/SEAT/START'ER, définiront le cadre des relations entre les parties prenantes.

PROFIL

- Avoir un **projet d'installation en maraîchage** seul ou à plusieurs
- Avoir un minimum d'**expérience dans le domaine agricole** et une aisance à la technique
- Avoir envie de s'installer en agriculteur biologique
- S'ouvrir au projet de transition écologique et alimentaire de l'Ecopôle du Val d'Allier, notamment pour l'accueil ponctuel de publics

Nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible afin d'échanger ensemble sur votre projet !

Pour connaitre les modalités de candidature, prendre contact avec Anatole GRUZELLE
au 04 73 78 96 83 ou envoyer un courriel à seat63@outlook.fr

SEAT, 3 place Onslow,
Pérignat-sur-Allier

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2023

Pérignat-ès-Allier